

Dispositif et pratiques de formation initiale en histoire-géographie

La formation disciplinaire des PLC2 dans l'académie de Rouen

Gérard Berthelot,

Laurent Resse,

Monique Watte

Professeurs associés à l'IUFM de Rouen

À l'IUFM de Rouen, le volet disciplinaire de la formation initiale des professeurs stagiaires PLC2 propose, en une année scolaire, un ensemble de journées consacrées à la découverte du métier d'enseignant à travers des situations concrètes et une aide à la préparation du mémoire professionnel. Dans le cadre d'une collaboration active avec leur tuteur et conseiller pédagogique, les professeurs stagiaires sont préparés à affronter un métier qui se diversifie dans les contenus à enseigner et dans les modalités d'enseignement prenant en compte aussi bien la diversité des élèves que l'utilisation des TIC et la nécessaire ouverture sur l'extérieur.

La formation à l'IUFM de Rouen, après l'obtention du CAPES ou de l'agrégation, des professeurs stagiaires en lycée et collège deuxième année, les « PLC2 », comporte deux ensembles : la formation générale, à la fois commune à toutes les disciplines et en partie adaptée aux besoins spécifiques de chaque stagiaire, et la formation disciplinaire, ici donc en histoire, géographie, éducation civique et éducation civique, juridique et sociale (ECJS). La conception du plan de formation disciplinaire résulte d'impulsions ministérielles et de décisions décentralisées propres à chaque institut universitaire de formation des maîtres (IUFM). Interviennent de surcroît les choix établis par les formateurs associés chargés de la conception et de la mise en œuvre de la formation, à l'écoute des souhaits émis par les différentes promotions de PLC2 et en relation avec les inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR). La formation disciplinaire, assurée à Rouen par trois formateurs, professeurs d'histoire et de géographie en collège et lycée, associés à l'IUFM, est constituée de deux volets : un ensemble de journées destinées à aborder dans leur diversité problèmes et situations d'enseignement des disciplines, en liaison avec les stages effectués dans des classes, sous

la conduite de professeurs, tuteurs et conseillers pédagogiques et une aide à la préparation du mémoire professionnel. Prenant en compte à la fois les commandes institutionnelles, les orientations spécifiques à l'IUFM de Rouen et les demandes des professeurs stagiaires, le plan de formation a connu une adaptation progressive.

LES JOURNÉES DE FORMATION DISCIPLINAIRE

Les stagiaires sont affectés en septembre dans un lycée ou un collège où ils ont la responsabilité de l'enseignement de leurs disciplines dans une ou deux classes pendant toute l'année (entre 4 et 6 heures hebdomadaires jusqu'en 2006-2007). Ils effectuent par ailleurs un second stage, plus court, d'une trentaine d'heures, entre novembre-décembre et février, dans l'autre cycle, afin de compléter leur expérience.

Dans la mesure où, en début d'année, ils sont donc confrontés à un des deux cycles, ils sont d'abord répartis en deux groupes « lycée » et « collège », afin de répondre au mieux à leurs préoccupations immédiates. Ceci étant, pour l'essentiel, les thèmes abordés se retrouvent bien évidemment

dans les deux groupes, sous des formes adaptées aux situations concrètes.

La première phase de la formation, appelée parfois familièrement « la valise des urgences », est donc destinée à répondre aux premiers besoins et demandes de ces jeunes professeurs qui n'ont jamais enseigné eux-mêmes auparavant. Elle se déroule entre les derniers jours des vacances précédant la rentrée et les congés de la Toussaint, sur un rythme d'une ou deux journées par semaine. Les premières ont pour objet : la préparation à la prise de contact avec les classes, programmations et progressions, des propositions d'exemples, discutées, de déroulement de séances d'histoire et de géographie puis la préparation de premières séances qui vont être effectivement réalisées par les professeurs stagiaires. Sont abordés ensuite des problèmes, thèmes ou séances spécifiques : modules, évaluation, éducation civique, éducation civique, juridique et sociale (ECJS), « classes faibles, classes difficiles ». Sont menés enfin, des approfondissements, en particulier autour du travail sur documents et sur l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que les premiers travaux en interdisciplinarité avec les professeurs de lettres et de sciences économiques et sociales (SES).

Dans la deuxième phase, entre la Toussaint et Noël, interviennent d'abord des journées consacrées à la préparation du deuxième stage, dans l'autre cycle donc, et quelques séances en articulation avec les apports des visites des stagiaires dans leur classe en responsabilité, visites effectuées par les professeurs formateurs. Ces visites donnent en effet lieu à un entretien personnel avec chaque stagiaire, en compagnie également de son tuteur mais servent aussi à infléchir, si

nécessaire, la formation dispensée dans les deux groupes. Des échanges de pratiques, des présentations d'activités diverses effectuées par les stagiaires prennent place dans ce contexte, dans le cadre, cette fois, de la réunion des deux groupes afin de comparer les expériences menées en collège et lycée.

La troisième phase, à partir de février-mars, est guidée par une volonté d'approfondissement et de diversification. La plupart des journées se déroulent cette fois avec les deux groupes réunis, chacun ayant une expérience des deux cycles, en alternance, bien évidemment, comme lors des deux étapes précédentes avec des travaux réalisés dans le cadre de petits groupes de composition mixte. TIC et interdisciplinarité (lettres, sciences de la vie et de la Terre (SVT) en particulier, sont donc à nouveau abordés, mais aussi des thèmes comme celui de l'organisation administrative d'une sortie, suivi de la visite effective de musées (Beaux-Arts et Histoire) avec rencontre des responsables et professeurs des services éducatifs, et d'une séance sur la place de l'histoire de l'art en histoire. Une sortie sur le terrain est organisée en géographie.

À la fin de chaque année, un bilan collectif est effectué. Les professeurs stagiaires répondent d'abord à un questionnaire-bilan anonyme, comportant à la fois une série de questions avec propositions de réponses, de façon à permettre un premier dépouillement facilitant le repérage rapide des grands axes et des questions plus ouvertes dont les réponses sont étudiées en deux temps. L'après-midi du même jour, une discussion-réflexion est engagée avec le groupe autour des résultats repérés sur l'ensemble des réponses : critiques, propositions, contradictions aussi... de

façon à tirer, à la fois pour les stagiaires et pour les professeurs-formateurs, un bilan du travail mené en commun durant cette année et à dégager dans la mesure du possible des axes pour l'avenir : compléments de formation pour les stagiaires, renforcements, inflexions, modification, etc, à apporter aux axes et/ou méthodes de travail pour les formateurs. Ce travail, complété ensuite par une analyse plus approfondie des réponses détaillées et suggestions, a contribué, en parallèle avec les modifications liées aux instructions officielles, à infléchir sur certains points, au cours du temps, le déroulement de ces journées et de leur calendrier.

LE MÉMOIRE PROFESSIONNEL : UN INDICATEUR DES ÉVOLUTIONS DE LA FORMATION ET DES DÉBUTS DES PROFESSEURS STAGIAIRES

Le mémoire professionnel constitue l'un des trois volets de la formation de seconde année d'IUFM. Il a été imposé aux seuls stagiaires certifiés jusqu'à la parution de la circulaire n° 2002-070 du 4 avril 2002, *Bulletin Officiel* du 11 avril 2002 qui l'étendit aux stagiaires titulaires de l'agrégation.

Le mémoire professionnel s'est finalement banalisé même s'il suscite toujours chez quelques-uns des réticences. La principale objection porte sur la difficulté que ressentent *a priori* les professeurs débutants lorsqu'il s'agit d'analyser des situations d'enseignement. Mettre en question les contenus et modalités des leçons ou des séquences nécessite une prise de distance qui n'est pas simple pour les

stagiaires en début de seconde année alors qu'ils découvrent pour la plupart dans l'urgence les multiples impératifs du métier.

L'accompagnement des stagiaires dans la conception et l'élaboration du mémoire est donc important pour leur permettre d'aborder cette réflexion dans les meilleures conditions possibles. Plusieurs dispositions sont allées dans ce sens à l'IUFM de Rouen :

- une aide méthodologique dispensée sous forme d'un guide d'aide à l'élaboration du mémoire professionnel (voir tableau 1) ;

- la diffusion aux stagiaires d'une grille d'évaluation du mémoire utilisée par le jury de soutenance (voir tableau 2) ;

- une présentation et un début de réflexion sur les mémoires inscrits assez tôt dans le plan de formation (première séance du mois d'octobre) ;

- une validation du thème du mémoire et de la problématique par le directeur du mémoire puis par une commission pluridisciplinaire ;

- la programmation dans le plan de formation de séances d'aide tout d'abord collectives lors desquelles les stagiaires peuvent mutualiser leurs projets et débuts d'expériences, puis des entretiens en sous-groupes ou individuels en fonction de la diversité des thèmes abordés. Un suivi supplémentaire par le biais d'Internet est devenu de plus en plus courant ;

- par ailleurs les conseils prodigués par les professeurs tuteurs dans les établissements où les stagiaires effectuent les stages en responsabilité se sont multipliés comme suite à la conjonction de deux évolutions. D'une part, l'arrivée de nouveaux tuteurs, eux-mêmes issus d'un IUFM, a apporté un témoignage auprès des stagiaires ; d'autre part, les jurys de soutenances ont été renouvelés au maximum d'année en année afin d'associer le plus possible de collègues chargés d'actions de formation et de diffuser l'expérience d'évaluation des mémoires professionnels ;

- l'institution des jurys d'enseignement a sans nul doute permis, dans plusieurs cas, un investissement plus large du

Tableau 1 – Proposition de guide d'aide à l'élaboration du mémoire professionnel

Démarche du stagiaire	Conseils	Types d'aide
1. Choix du sujet – partir d'un centre d'intérêt, d'une préoccupation, d'un problème rencontré, issus du terrain (thème du mémoire) ; – puis transformer progressivement cette première formulation en un ensemble de questions articulées et appuyées sur des éléments théoriques, pour aboutir à la rédaction d'une problématique .	Eviter : – les sujets trop larges <i>ex : comment motiver les élèves pour telle discipline ?</i> – les sujets dont les effets ne pourront être vérifiés à court terme <i>ex : développer la citoyenneté au collège ;</i> – les sujets dont la réponse est évidente : <i>ex : rôle des formes de groupement dans la gestion de l'hétérogénéité.</i>	Pour le passage du thème à la problématique : – <i>Le groupe de stagiaires et le directeur de mémoire</i> : questions systématiques à chaque stagiaire pour faire apparaître ses attentes implicites, les raisons exactes de son intérêt pour le thème, ses présupposés, le lien avec d'autres questions... – <i>Le directeur du mémoire</i> : apports théoriques ou bibliographiques permettant d'enrichir le questionnement. – <i>Le CP tuteur</i> : orienter la réflexion du stagiaire sur des éléments de la pratique qui pourraient faire lien avec le thème.
2. Formuler des hypothèses de résolution du problème, ou de réponse au questionnement, en intégrant des travaux de référence sur le sujet.	Les hypothèses doivent pouvoir donner lieu à une expérimentation dans le cadre du stage. Il sera souvent nécessaire d'identifier des indicateurs (comportements observables) liés à ces hypothèses.	<i>Le directeur mémoire</i> : apports théoriques ou bibliographiques sur des travaux déjà menés sur le sujet. – Apport éventuel <i>des séances d'analyse de pratique</i> dans cette réflexion (confrontation de points de vues dans la recherche de solutions).
3. Construire un protocole d'expérimentation : – choisir, parmi les hypothèses, celles que l'on veut vérifier ; – concevoir des actions permettant de tester ces hypothèses sur le terrain ; – prévoir les observations ou autres outils de recueil des données.	– Ne pas vouloir tester trop d'hypothèses. Rester réaliste par rapport au temps dont on dispose. – Construire des actions qui permettent d'isoler les variables que l'on veut observer en vue de la pertinence des conclusions. – Veiller à la faisabilité des actions envisagées en fonction des contraintes du terrain. – Veiller à un temps minimum d'expérimentation	– <i>Le directeur mémoire</i> : conseils individualisés sur la pertinence des actions prévues et leur cohérence avec la problématique. – <i>Le CP tuteur</i> : conseils sur la pertinence des actions et les conditions de mise en œuvre.
4. Mettre en place les actions prévues, sur le terrain de stage.		<i>Le CP tuteur</i> : participation éventuelle à l'observation.
5. Analyser les données recueillies pendant la phase terrain. Interpréter ces données en termes de validation ou non des hypothèses de départ.	Accepter que certaines hypothèses ne soient pas validées. Ne pas « tordre » la réalité.	<i>Le directeur mémoire</i> : conseils individualisés sur la pertinence des analyses.
6. Conclure , par exemple : – en ouvrant des perspectives (autres hypothèses possibles, autres actions...) ; – en relativisant les résultats, ou leur généralisation.		

Document IUFM de l'académie de Rouen

Tableau 2 – Grille d'évaluation du mémoire professionnel

Critères d'évaluation	++	+	-	--
Évaluer la cohérence globale de la démarche d'analyse, de sa pratique à travers l'écrit				
Poser un réel problème professionnel.				
Formuler des hypothèses pertinentes et « vérifiables ».				
Utiliser des référents théoriques appropriés .				
Construire et mener des expérimentations en cohérence avec la problématique.				
Interpréter les résultats et proposer des conclusions en réponse au questionnement de départ.				
I. Évaluer la forme de la production écrite				
Respecter les normes de présentation (15 à 30 pages, sommaire paginé, références bibliographiques, annexes organisées)				
Qualité de l'écriture (syntaxe, orthographe...)				
II. Évaluer la capacité de synthèse a travers la présentation orale				
Resituer les étapes clés de la démarche et non décrire « l'anecdotique »				
Faire apparaître l'intérêt professionnel de ce travail				
Gérer correctement le temps de l'exposé (10 minutes)				
III. Évaluer l'implication réelle dans le travail à travers l'entretien				
Répondre de façon pertinente et argumentée aux questions ou demandes d'explicitations				
Témoigner d'une bonne maîtrise des éléments théoriques utilisés dans le mémoire				
Qualité de l'expression orale				

Document IUFM de l'académie de Rouen

travail réalisé dans le cadre du mémoire professionnel.

Les sujets choisis par les professeurs stagiaires restent très divers, allant de la didactique de la discipline à l'introduction de technologies nouvelles, en passant par l'expérimentation de pédagogies diversifiées. Des permanences et des changements se manifestent toutefois au travers des intitulés de mémoires lorsqu'on met en perspective les sujets abordés ces dix dernières années.

La géographie reste minoritaire même si les questions telles que l'étude de cas, la réalisation de schémas et de cartes ont donné lieu à un regain partiel, tout en restant souvent l'apanage des diplômés de géographie.

L'enseignement de l'éducation au développement durable est l'objet d'un renouvellement sensible des thématiques de mémoire avec une ouverture sur les autres partenaires de l'action éducative.

Les méthodes actives visant à motiver ou à faire travailler autrement les élèves concentrent l'intérêt de la majorité des stagiaires. En lycée, on

constate qu'un certain nombre de ces investigations sont en relation avec l'ECJS. Nul doute que cet enseignement soit à la fois une source importante de défis à relever pour les professeurs débutants et un terrain d'expérimentation de méthodes pédagogiques que beaucoup découvrent en cette occasion.

Des expériences récentes telles que l'enseignement à l'hôpital ou des travaux intégrés au sein de projets d'établissement signalent un élargissement des champs d'enseignement.

La collaboration avec d'autres acteurs et l'ouverture sur d'autres formes d'enseignement marquent peut-être une inflexion des orientations de formation et des manières d'aborder le métier.

LES INFLEXIONS RÉCENTES DU PLAN DE FORMATION

Au cours de ces dernières années, les divers plans de formation ont connu une évolution notable destinée à adapter progressivement le contenu de

formation aux exigences de la professionnalisation. Ainsi, au gré des années universitaires, des compétences nouvelles sont apparues, d'autres ont vu leur importance croître dans le temps de formation. Il s'agit de l'impact des TIC, notamment dans le cadre de la généralisation du certificat informatique et Internet pour les enseignants (C2i2e), l'introduction de l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EDD), le renforcement des actions interdisciplinaires, la mise en place d'ateliers d'analyse de pratiques, la participation des enseignants stagiaires à diverses formes de collaboration, que ce soit en interne au sein de projets associant des professeurs stagiaires de plusieurs disciplines ou bien avec des partenaires extérieurs (base militaire, hôpital, établissements à l'étranger...).

La formation aux TIC comprend deux volets : le premier consiste à proposer aux professeurs stagiaires une formation actualisée destinée à leur présenter les supports matériels, les outils et productions pédagogiques susceptibles d'offrir des choix de

méthodes d'enseignement. Depuis la circulaire n°2004-46 du 2 mars 2004 instituant le C2i niveau 2 « enseignant », la validation des compétences acquises doit s'inscrire dans le cadre d'un référentiel généralisé progressivement au plan national. Expérimenté depuis la rentrée 2004-2005 à l'IUFM de Rouen, ce référentiel devient pleinement opérationnel pour l'année universitaire 2006-2007 dans la mesure où il est pris en compte pour la titularisation, le jury des enseignements proposant la certification au vu du référentiel de compétences communiqué. Les programmes de formation disciplinaire en histoire et géographie ont donc intégré une présentation des différents outils TIC (ressources du *web*, supports du type *cédéroms*, logiciels spécifiques...) dans le cadre de séances non « estampillées » TIC, pendant deux demi-journées, par des présentations plus ciblées en salle informatique. Il s'agissait plus d'une sensibilisation que d'une pratique réelle, même si les séances en salle informatique laissaient un temps pour une stratégie de mise en oeuvre dans les classes, notamment autour du thème de la cartographie automatique (démonstration de logiciels du type *Wincarto*). Depuis la rentrée universitaire 2006, les professeurs stagiaires doivent présenter un projet pédagogique TIC qui consiste en une application concrète, pratiquée en classe, des apprentissages effectués à l'IUFM dans le cadre des journées de formation disciplinaire ou interdisciplinaires ; cette expérimentation fait l'objet d'un descriptif, sous la forme d'une analyse de la séance proposée aux élèves. Ce document communiqué à l'IUFM via une plate-forme informatique décrit les conditions matérielles de la réalisation, les logiciels et ressources utilisés, les problèmes rencontrés ainsi que les

modalités d'utilisation de ces ressources (par les élèves, par l'enseignant), la part des activités TIC et non TIC pendant la séance, la pertinence du recours aux TIC avec les plus-values constatées, les objectifs du B2i réalisés par les élèves et enfin les réajustements et conseils pour une prochaine utilisation en classe. Pour faciliter la mise en oeuvre du projet pédagogique TIC, les formations disciplinaires estampillées TIC sont donc intervenues plus tôt dans l'année afin de découvrir les caractéristiques techniques et les possibilités pédagogiques offertes par des outils disponibles dans les établissements que ce soit des logiciels type *Open Office* (utilisation du module *Cart'ooo*, du module de *Pré-AO Impress...*), des SIG en ligne (*Google earth*, *World wind*, le géoportail de l'IGN) ou bien des ressources proposées par le web (visites virtuelles, sites à intérêt pédagogique particulier). Le dispositif *C2i2e* (voir *tableau 3*), plus ambitieux, englobe des aspects plus diversifiés pour prendre en compte, outre les aspects pédagogiques, les questions juridiques, la place des environnements numériques dans les établissements. Il se décline à partir de deux grands axes : compétences générales liées à l'exercice du métier et compétences nécessaires à l'intégration des TICE dans la pratique de classe.

La validation des items relève de tous les formateurs de l'IUFM mais aussi des tuteurs qui suivent le

professeur stagiaire, tout au long de l'année scolaire, dans les établissements. Parmi les vingt-sept items inscrits, dix-sept ont un caractère obligatoire pour obtenir une validation : identifier la personne ressource TIC de l'établissement, rechercher des ressources en ligne, respecter et faire respecter la charte d'usage de l'établissement, mutualiser des documents, contribuer à un projet collectif, conduire des situations d'apprentissage tirant parti des TIC, identifier les compétences des référentiels TIC, brevet informatique et Internet (B2i).

L'éducation à l'environnement pour un développement durable (EDD) a fait son apparition dans la formation disciplinaire en histoire et géographie de l'IUFM de Rouen en janvier 2005. Prenant en compte les recommandations du rapport de l'Inspection générale de l'éducation nationale d'avril 2003 (rapporteurs G. Bonhoure et M. Hagnerelle) et les indications de la circulaire 2004-110 du 8 juillet 2004, les formations se sont orientées vers une relecture des programmes existants pour identifier les thèmes, particulièrement en géographie, faisant référence au développement durable. Parallèlement, la dimension transversale et interdisciplinaire a été valorisée en associant la géographie et les sciences de la vie et de la Terre (SVT) puis, plus tardivement, les professeurs documentalistes. La formation entreprise en 2006-2007 s'oriente vers une réflexion

Tableau 3 – Compétences du C2i2

A. Compétences générales liées à l'exercice du métier	Nbre d'items
A1. Maîtrise de l'environnement numérique professionnel	5
A2. Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie	3
A3. Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif	4
B. Compétences nécessaires à l'intégration des TICE dans sa pratique	
B1. Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif	3
B2. Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif	4
B3. Mise en oeuvre pédagogique en présentiel et à distance	5
B4. Compétences d'évaluation	3

concernant la contribution de chacune des disciplines à l'EDD par des échanges via un forum hébergé sur la plate-forme informatique de l'IUFM et une demi-journée de formation autour de thèmes permettant de confronter les approches pédagogiques des différents enseignants autour des questions de l'utilisation des OGM et de la gestion des déchets. Le travail en codisciplinarité, initialement laissé à l'initiative des formateurs a été renforcé à la rentrée universitaire 2006 et permet d'associer l'histoire et la géographie à d'autres enseignements disciplinaires : SES et lettres en lycée pour émettre des regards croisés sur les documents mobilisés en classe, les types de questionnement, l'évaluation, etc., lettres modernes en collège autour des documents patrimoniaux, lettres classiques avec l'organisation d'une visite en commun sur un site archéologique antique (*Aregenua, Gisacum*).

Un partenariat entre la Conférence des directeurs d'IUFM et le Commandement de la formation des armées s'est traduit dans l'académie de Rouen par la signature, en 2004, d'un protocole d'accord entre l'IUFM, le rectorat et la base aérienne 105 d'Evreux. Depuis l'année universitaire 2004-2005, une dizaine de professeurs stagiaires organisent, à destination de sous-officiers, une formation pour la préparation du concours interne de l'École militaire

de l'air à Salon-de-Provence. Chaque année, deux ou trois professeurs d'histoire et de géographie participent à la formation, aux côtés de professeurs de mathématiques. Ils sont sollicités pour construire les outils nécessaires à l'analyse des besoins des candidats ainsi qu'un dispositif d'évaluation destiné à recueillir leur avis à l'issue des modules de formation. Les premières sessions ont favorisé une augmentation sensible du taux de réussite des candidats. Cette action s'inscrit au plan de formation des professeurs stagiaires au titre du domaine 5 (travail en équipe et en partenariat) et contribue à l'évaluation terminale par le jury des enseignements. D'autres conventions ont été signées par l'IUFM : chaque année, un professeur-stagiaire volontaire peut participer à une structure intitulée « l'école à l'hôpital ». Issue d'un partenariat entre le Rectorat, l'IUFM et le CHU de Rouen, la convention signée en octobre 2005 permet à un PLC2 d'enseigner quelques heures au CHU auprès d'enfants hospitalisés et soignés dans l'établissement qui seraient, sans ce dispositif, exclus de fait du système scolaire. Des stages à l'étranger sont aussi proposés à un nombre réduit de professeurs stagiaires. Ces stages, d'une durée de quinze jours à trois mois, ont lieu principalement au Royaume-Uni, en Allemagne ou bien aux États-Unis. Leur objectif prioritaire

est d'enrichir la formation initiale de trois manières en particulier : la comparaison des systèmes d'éducation qui peut faire l'objet du thème du mémoire professionnel, l'enseignement dans un contexte particulier ou dans une autre langue comme préparation à un enseignement de type « DNL » et enfin le développement de la dimension européenne en éducation.



La formation initiale des professeurs stagiaires PLC2 s'efforce de proposer dans un temps relativement court, neuf mois de septembre à mai, une découverte du métier d'enseignant dans les deux cycles, pour diverses disciplines. La tâche est ambitieuse et lourde ce qui suppose un fort investissement de la part des futurs professeurs titulaires qui, tout en enseignant sur le terrain, doivent devenir acteur de leur formation pour que celle-ci puisse être véritablement efficace. Cette dimension d'acteur est prise en compte notamment dans le cadre de la collaboration avec le tuteur et le conseiller pédagogique mais aussi dans les choix de modules de formation opérés au début de l'année, par la participation active aux analyses de pratiques et la réalisation des différents projets personnalisés. ■